

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 10 juin 2021

L'an deux mil vingt et un et le dix juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 1^{er} juin 2021, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Isabelle LAPEYRE, Delphine LESTASTEREYRES, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY, Philippe PÉCASTAINGS et Christophe SALLABERRY.

Excusée représentée : Nelly LACAVE a donné pouvoir à Christophe SALLABERRY.

Absent excusé : Raymond POUYANNÉ.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BUSSIRON.

Objet : **Prêt d'un terrain à titre gratuit à l'association Artpiculture**

Le Maire expose à l'assemblée que l'association Artpiculture a obtenu une subvention du Département, dans le cadre du budget participatif des Pyrénées-Atlantiques 2020, pour la réalisation du projet « Espace de sensibilisation autour de l'abeille, des ruches, des abeilles solitaires et de la biodiversité ».

Pour mener à bien cette opération, il propose à ses collègues de prêter à cette association, sans contrepartie financière, un terrain d'environ 2 000 m² issu de la parcelle ZR n° 48, situé aux abords du lac des Arroques.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de consentir un prêt à usage, à l'association Artpiculture, pour la réalisation du projet « Espace de sensibilisation Abeilles et biodiversité » sur 2 000 m² de la parcelle ZR n° 48.

ADOpte les termes du prêt à usage tel qu'il lui est présenté par le Maire.

AUTORISE le Maire à signer le prêt à usage à intervenir avec l'association Artpiculture.

Fait et délibéré à GUICHE, le 10 juin 2021

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON